**Centre sportif Claude-Bédard**

**Sainte-Justine**

**Consignes sanitaires générales**

Les mesures sanitaires suivantes doivent être respectées en tout temps :

* La désinfection des mains est obligatoire en entrant dans le stade.
* Inscrire votre nom et numéro de téléphone dans le registre
* Affiches de circulation doivent être respectés : entrée et sortie

**Consignes relatives au port du couvre-visage**

* Le port du couvre-visage est obligatoire à l’intérieur du bâtiment pour les personnes de 10 ans et plus.
* Le couvre-visage peut être retiré à l’intérieur uniquement au moment de la pratique du sport. (à l’entrée sur la patinoire) La distance de 2 m entre les personnes doit toutefois être respectée en tout temps.

**Consignes pour les chambres**

* Respecter la capacité d’accueil indiquée à l’entrée de chaque chambre pour conserver la distanciation physique entre les utilisateurs.
* Arrivée et départ, maximum 10 minutes avant et après l’activité
* Douche interdite
* Stérilisation des chambres après chaque utilisation

**Capacité d’accueil de la patinoire**

* **Patinage libre** : 23 personnes
* **Bâton-rondelle :** 12 personnes (incluant adultes et enfants)
* **Cellule familiale** : résidents à une même adresse (pièce d’identité requise)

**Équipements (apporter le strict minimum sur la glace)**

* **Patinage libre** : patins, gants, casque avec grille obligatoire pour les 12 ans et -
* **Bâton-rondelle** : patins, gants, casque obligatoire pour tous, bâton et rondelle.
* **Cellule familiale** : patins, équipements, casque (12 ans et -) bâton-rondelle

**Interdiction**

 Aucun entrainement sportif ou partie de hockey organisé n’est toléré.